

233  
Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 2<sup>e</sup> Mai 1841

189

Direction  
des Beaux-Arts

1<sup>er</sup> Bureau

Envoi des tableaux  
des Pensionnaires

Monsieur le Directeur, la nécessité de régulariser le mode de transport des caisses envoyées de Rome pour le compte du Gouvernement Français s'étant fait sentir, il a été décidé qu'à l'avenir tous les colis seraient expédiés pour Marseille sous l'adresse suivante: M. le Ministre de l'Intérieur à Paris. M<sup>rs</sup>. Gontier-Loraux, agens des transports du ministère de l'Intérieur, chez M. M. Woëry & Compagnie à Marseille.

Je vous serai en conséquence obligé de vouloir donner des ordres pour que les 17 caisses dont l'expédition est prochaine suivent cette voie.

Recevez, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération distinguée,  
Le Maître des Requêtes,  
Directeur des Beaux-arts.

Reçu de 9 Juin 1841  
Communié immédiatement  
à M. Jullien expéditeur de l'Etat

62

Monsieur Schnetz, Directeur de l'Académie de France, à Rome.